

Le Lean Manufacturing entre dans les PMI ardennaises

Douze responsables d'entreprises des Ardennes se sont engagé dans la démarche d'action collective « Lean Manufacturing Ardennes ». Six d'entre-elles ont suivi, les 17 et 24 juin, les premiers séminaires de Lean Manufacturing organisés par la CCI des Ardennes et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM).

Le Lean Manufacturing est une démarche d'origine japonaise d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Elle permet de conduire des plans d'actions à l'issue d'un diagnostic et d'inscrire l'entreprise dans une dynamisation continue de ses performances. Avec le partenariat financier de l'Europe (fonds Feder), de l'Etat et du Conseil général des Ardennes, la CCI et l'UIMM ont donc organisé, à l'intention de PMI de 20 à 250 salariés, deux séminaires de Lean Manufacturing (investissement global : 215 000 € HT).

Un premier groupe de six chefs d'entreprises et de six cadres qui piloteront la démarche dans leurs entreprises y ont participé. *“De cette opération, j'attends un accompagnement du développement de mon entreprise”,* explique Stéphane Vauché, PDG de Vauché SA à Sedan, concepteur et constructeur d'usines de traitement de déchets. L'entreprise emploie 80 salariés et réalise 22 M € de chiffre d'affaires dont 25% à l'exportation.

“J'avais mis en place voici cinq ans l'application de la norme ISO 9001. Personne ne me l'avait demandé, poursuit Stéphane Vauché, mais ça m'a permis de structurer le fonctionnement de mon entreprise, d'y appliquer des procédures innovantes. Vauché SA connaît aujourd'hui une forte croissance. Il nous faut réfléchir de façon globale à sa progression. L'application du Lean Manufacturing va me permettre à la fois de prendre du recul, car un dirigeant de PMI est très sollicité tous les jours, et d'opérer des schémas de production beaucoup plus efficaces qu'auparavant grâce au regard nouveau de personnes extérieures qualifiées”.

Une action en quatre phases

Du Lean Manufacturing, les entreprises peuvent espérer une meilleure planification, une implication du personnel, des nouvelles méthodes de travail et une amélioration de la qualité. Mais aussi la réduction des pannes, des en-cours de fabrication,



des temps de changement de séries ou des stocks. Le pilotage de l'action Lean Manufacturing Ardennes (5 000 € HT par entreprise) a été confié à un organisme spécialisé, Ceforalp de Lyon, chargé de transférer ses compétences sur le territoire ardennais. La première phase détaille toutes les clés de la démarche, en constituant l'équipe de projet (dirigeant, encadrement et pilote) et en sensibilisant le personnel de la PMI volontaire. Puis vient la phase de diagnostic et d'identification des

gisements d'amélioration et de développement avec l'aide d'un consultant. La phase suivante, c'est la formation aux outils Lean et le déploiement d'un plan d'actions à partir des priorités données par le chef d'entreprise.

Suit une longue période de conseil et d'accompagnement du pilote pour atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés dans le plan d'actions.

À noter qu'un second groupe démarrera une nouvelle session au mois de septembre 2008.

Contact : Nicolas Toussaint

Tél : 03 24 56 62 89 - mail : ntoussaint@ardennes.cci.fr

Le point de vue de Jean-Patrick Robert, expert du Lean Manufacturing pour la fonderie PSA de Charleville-Mézières qui emploie 2 700 salariés

“C'est tout le groupe PSA PEUGEOT CITROËN qui s'est engagé dans le Lean Manufacturing. Nous avons réalisé une première étape du début de 2002 jusque fin 2006, la constitution des éléments du système de fabrication, c'est-à-dire la collecte des bonnes pratiques des métiers et des fonctions. Nous les avons comparées aux fonctionnements de nos concurrents directs, le groupe Toyota en l'occurrence. Cette comparaison nous a permis de prioriser le plan d'actions de mise en œuvre du Lean Manufacturing.

Notre objectif est d'améliorer en permanence nos performances technique et économique, demeurer compétitif en améliorant nos prix, réduire nos délais garantir la sécurité et maintenir les emplois sur le site”.

Une Marque Blanche sur le tertiaire Ardennais

Un jeune entrepreneur, Stéphane Taramini, a installé près du château de Sedan le premier centre d'appels des Ardennes en y investissant 200 000 €. L'entreprise Marque Blanche emploiera une cinquantaine de salariés en 2011. Mais qu'en est-il aujourd'hui des projets du secteur tertiaire dans le département ?



Lancement d'un programme immobilier

5

L'installation à Sedan de Marque Blanche amorcerait-elle un développement du tertiaire dans les Ardennes, secteur sous-représenté dans l'économie départementale ?

"Les Ardennes sont un département industriel, note Philippe Brunet, directeur général adjoint de CADev. Il faut s'en réjouir. C'est un facteur de développement. Ce département possède beaucoup de très belles entreprises industrielles qui sont pour beaucoup des sources d'innovation. En revanche, nous pouvons créer de nouvelles activités hors du champ industriel, des activités de services, de back office notamment".

Et le responsable de CADev de constater que les formations adéquates, en IUT ou BTS, existent bel et bien dans les Ardennes et que ces qualifications constituent la première exigence des entreprises du secteur tertiaire. *"Notre analyse de l'offre immobilière dans les Ardennes a fait se manifester des investisseurs potentiels de ce secteur, explique Philippe Brunet. Nous travaillons sur plusieurs dossiers d'installations éventuelles de centres de relations clients. Nous sommes en train, avec d'autres investisseurs privés, de développer l'aménagement de bâtiments en blanc (voire pour certains des bâtiments en gris) sur l'agglomération de Charleville-Mézières.*

Il n'y a pas eu de programme tertiaire aussi important dans les Ardennes depuis longtemps. Lorsque les bâtiments sont prêts à être aménagés ou loués, cela provoque immanquablement un appel à projets. Tout cela se met en marche sur le département".

Le 2 juin, dans l'ancien Palais des Princes de Sedan, la SAS Marque Blanche a ouvert un centre d'appels, centre de la relation clients. La société créée et présidée par Stéphane Taramini qui y a investi 0,2 M € emploie déjà dix salariés et a prévu de réaliser 0,7 M € de chiffre d'affaires au cours de sa première année d'activité.

Ses effectifs (de niveau Bac + 2 à Bac + 4 avec une première expérience commerciale) doubleront en fin d'année et compteront cinquante personnes en 2011. *"Nous avons choisi un nom générique Marque Blanche, précise le chef d'entreprise. Nous travaillons en appels sortants pour de grands clients, tels que Sofath, leader français du chauffage géothermique ou encore Quasar, spécialiste en courtage de prêts immobiliers qui représente aujourd'hui 30% de notre activité".*

La Chambre de Commerce et d'Industrie a su répondre à la demande de Stéphane Taramini par l'intermédiaire d'un investisseur privé, la SCI Léon d'Havigon. Au total 300 m² ont été aménagés dans l'ancien Palais des Princes de Sedan à proximité du château fort (dans le cadre des exonérations du BER*). *"A Sedan, ainsi que sur le département des Ardennes, le bassin d'emploi est très favorable aux activités tertiaires comme les nôtres"* souligne le chef d'entreprise.

Auparavant, il avait créé à Reims le centre d'appels « Première Ligne » en y embauchant nombre d'Ardennais dont il apprécie le sérieux dans le travail.

Contact : Gwénaél Guégan,
Tél : 03 24 56 62 88
mail : gguégan@ardennes.cci.fr

*Bassin d'Emploi à Redynamiser

CHÂTELET-SUR-RETOURNE

Innovation dans l'équipement agricole

Les Etablissements Thiérart, PMI de dix salariés fabriquent sur mesure des récupérateurs de menue-paille pour la moisson et en équipe les moissonneuses-batteuses.



La menue-paille est collectée à la sortie de la moissonneuse dans une auge horizontale.

“**A**ujourd’hui, les agriculteurs qui moissonnent ne récupèrent pas la menue-paille, ils l’éparpillent. En la laissant se répandre dans les champs, cela implique ensuite un traitement herbicide”, explique Grégory Sciacaluga, le gérant des Etablissements Thiérart au Châtelet-sur-Retourne. “*Nous fabriquons depuis l’année dernière des récupérateurs de menue-paille. Ce principe est une innovation importante dans l’équipement agricole*”.

La menue-paille est collectée à la sortie de la moissonneuse dans une auge horizontale. La matière est répartie entre deux vis verticales qui la transfè-

rent dans une trémie installée à l’arrière de l’engin agricole. Au bout du champ, la trémie, d’une autonomie de vingt minutes de moisson, bascule au sol la menue.

Un hectare moissonné produit deux à trois tonnes de menue-paille. C’est une matière que les agriculteurs peuvent utiliser ensuite en litières animales, voire en composant alimentaire pour le bétail (ce qui était le cas jadis dans les fermes), plutôt que d’utiliser de la paille à cet usage. Ils peuvent aussi transformer la menue-paille en biocombustible ou en composant des biomatériaux.

Des commandes de toute la France

Outre l’économie substantielle qu’elle génère dans les pratiques culturales, l’utilisation du récupérateur de menue-paille diminue les traitements herbicides (récupérations des graines et adventices) et collecte un sous-produit valorisable de l’agriculture.

“*C’est Alain Bon, un exploitant forestier des Ardennes qui en a eu l’idée. Il a déposé le brevet du récupérateur de menue-paille*”, souligne le chef d’entreprise. Thiérart, qui conçoit et met en service des machi-

Au bout du champ, la trémie, d’une autonomie de 20 minutes de moisson bascule au sol la menue-paille.



nes spéciales (notamment dans l’agriculture et la viticulture), est depuis l’an passé propriétaire d’une licence exclusive de fabrication et de commercialisation du récupérateur de menue-paille. “*Nous avons investi 200 000 € l’an passé pour le concevoir et pouvoir l’adapter à un type de moissonneuse*”, affirme Grégory Sciacaluga. “*Nous investissons la même somme cette année dans l’étude et le développement de sa fabrication sur 5 modèles de moissonneuse différentes*”.

Contact : Ets Thiérart, 11 rue des Remparts, 08300 Le Châtelet-sur-Retourne
Tél : 03 24 38 92 40
Mail : thierartsa@wanadoo.fr
Internet : www.thierart.com

Un chiffre d’affaires de 0,9 M €

La PMI, qui emploie dix salariés dont deux ingénieurs en R & D et qui a réalisé l’an passé 0,9 M € de chiffre d’affaires, honore déjà une dizaine de commandes de récupérateurs de menue-paille de la part d’agriculteurs de la Marne, de la Meuse, du Maine-et-Loir, du Puy-de-Dôme et du Finistère. L’engin est vendu de 20 000 € à 30 000 € HT selon le modèle.

À noter que la fabrication de ce récupérateur de menue-paille fabriqué par les ETS Thiérart fait partie des projets que soutient le pôle à vocation mondiale Industrie et Agro-Ressources (IAR) partagé entre la Champagne-Ardenne et la Picardie.